

URBANISME Un séminaire sur l'efficacité énergétique et les économies d'énergie était organisé hier

Dessine-moi une maison... avec un toit plat

Avec l'installation de la centrale photovoltaïque sur la toiture de la station d'assainissement Pur'Alpes, dans la zone sud de Briançon, la communauté de communes gagne 45 000€ par an. « Nous avons pris la décision de réinvestir la totalité de cette somme dans les bâtiments dont la collectivité est propriétaire », explique Pierre Leroy, vice-président de la communauté de communes en charge des questions d'énergies et de développement durable. « Des travaux d'isolation vont être engagés à la MJC, au siège de la communauté de communes aux Cordeliers, dans les crèches... parce que produire des énergies renouvelables, c'est bien. Mais faire des économies d'énergie c'est encore mieux. Il ne faut pas perdre de vue que le premier gisement en France d'énergie, ce sont les économies d'énergie. »



Harold Klingner a dressé un tableau de la consommation d'énergie et des moyens pouvant être mis en œuvre pour la réduire.

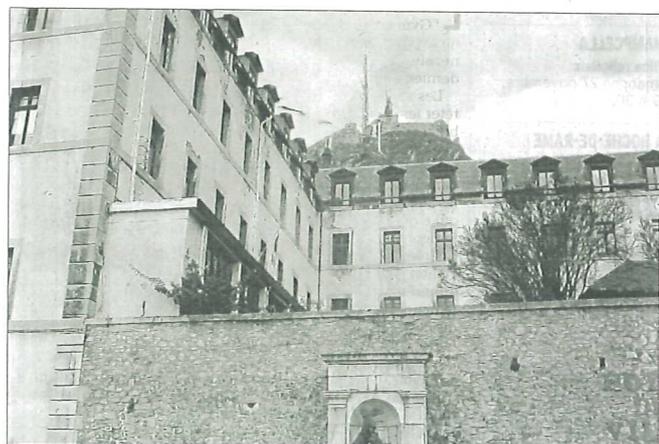
durable. »

L'échéance 2050 se prévoit dès aujourd'hui

A cette fin, une journée était organisée hier au siège de la communauté de communes pour ouvrir l'horizon et sensibiliser les participants - élus et entrepreneurs - à ce qui se fait dans le monde et ce qu'il est possible de faire localement.

Harold Klingner et Marion Douarache, de l'Agence des territoires de montagne, ont dressé un tableau de la situation. Pour cela, ils sont revenus sur les documents d'urbanisme existants, Scot, Plu, plan d'aménagement de développement durable...

« Tous ces documents ont une durée de vie. 30 à 40 ans pour un Scot, 15 à 20 ans pour un Plu, une cinquantaine d'années pour un bâtiment public neuf... toutes ces échéances nous rapprochent de l'horizon 2050. Et on sait très bien ce que seront les ressources en énergies fossiles à ce moment là », indique Harold Klingner. Autrement dit, il faut prévoir dès aujourd'hui le passage à autre chose.



Réduire les dépenses énergétiques grâce à l'architecture... pas évident. Dans un premier temps, la communauté de communes envisage des travaux d'isolation dans l'ensemble de ses bâtiments. Notamment la siège.

50 % des maisons consomment cinq fois plus que les recommandations de 2012

Il y a environ 30 millions de maisons individuelles en France selon lui. 50 % d'entre elles consomment plus de 240 kWh au m² par an. L'objectif de 2005 était de réduire la consommation de ces maisons à 150 kWh au m² par an. Celui de 2012 de porter ce chiffre à 50 kWh au m² par an. C'est dire si la marge de manœuvre est large.

La réunion d'hier faisait suite à un voyage de Pierre Leroy et d'une délégation d'élus en Autriche, dans la

région du Vorarlberg. Une région exemplaire en matière de développement durable dans la construction. « Les deux premiers jours, ça a été très dur », note Pierre Leroy. « Je me suis dit qu'on n'allait jamais y arriver tant le décalage est grand. Et les deux jours suivants, on trouve des idées. On voit très bien faire aussi dans ce domaine. » Premier exemple donné par Harold Klingner, architecte de formation, la construction d'habitat individuel "en bande". Sur un même terrain, le fait d'accoler les mai-

sons permet de gagner de l'espace pour d'autres infrastructures communes au quartier. Mais aussi est surtout, le fait que les maisons soient collées les unes aux autres « permet de faire des économies d'énergie sur deux des côtés ». Les murs représentent 20 % des déperditions d'énergie du bâti. Réduire ces pertes de moitié n'est pas négligeable. Et il y a le toit terrasse. Pour l'architecte, le poids de la neige ne se pose plus. Les freins à son développement sont... ailleurs.

Olivier BUTEUX

Une journée pour ouvrir l'horizon et voir ce qui se fait ailleurs

Outre ces aspects, la communauté de communes travaille aussi sur son bilan carbone, elle a engagé un économiste de flux... « que la collectivité se mette en marche, c'est une chose », ajoute Pierre Leroy. « Mais ce n'est pas tout. Les entreprises le sont aussi et il est très important que nous mutualisions nos savoirs en matière de développement

Quelle authenticité ?

La question a été soulevée par Christophe Martin, adjoint au maire du Monêtier-Bains en charge de l'urbanisme. Quelle identité et quelle authenticité pour nos villages de montagne si l'architecture moderne s'y installe ? Selon lui, « l'atout de la vallée est quand même qu'à une époque, on a freiné le développement de barres d'immeubles. On ne peut pas en dire autant de toutes les stations ». Un toit plat, pourquoi pas...

mais comment l'intégrer ? Pour Harold Klingner, « notre problème, c'est le peu de confiance que nous avons dans nos professionnels. Et qu'il est plus facile d'accepter quelque chose qui ressemble à ce qui a déjà été fait que du complètement nouveau. A quoi ça sert de mettre du bardeau ou de la pierre sur un mur en béton ? Rien du tout. Alors que la couche de neige sur un toit plat, ça peut être un isolant. »

Le paradoxe du tourisme

Autre argument avancé par l'adjoint au maire du Monêtier-Bains, le fait que les vacanciers viennent aussi ici pour trouver les éléments architecturaux qui caractérisent la vallée. « Faisons confiance à la conscience du visiteur », estime de son côté Harold Binger. D'une part, il n'est pas question de tout raser pour refaire. Mais en plus, « je pense qu'il comprend très bien que l'on ne vit pas ici dans un musée ».

Cette question du tourisme va beaucoup plus loin. Alors que la tendance est à la concentration urbaine, à la sauvegarde des terres agricoles et des espaces boisés, ce penser de la vallée ? « Est-ce que l'on est vraiment en zone rurale ? » interroge Harold Binger. « 80 % de l'économie repose sur le tourisme. Ne perdons pas de vue qu'un joli bâtiment contemporain est aussi un facteur d'attractivité ».

Autres pistes

Outre l'isolation des bâtiments de la communauté de communes, Pierre Leroy a aussi annoncé qu'une réflexion était en cours sur le traitement de certains déchets. « Nos déchets "verts", dans les composteurs, font 250 kg pour aller jusqu'à Manosque. Les boues d'épuration de la centrale d'assainissement 180 kg pour aller jusqu'à Grenoble. La collectivité envisage aujourd'hui

de faire un appel à projets pour faire en sorte que ces déchets n'aient pas à parcourir de telles distances avant d'être traités. » Par ailleurs, la crèche de la Grave, qui doit voir le jour très prochainement, aurait été très inspirée du voyage dans la région du Vorarlberg. Pierre Leroy annonce la création en Haute-Romanche d'un bâtiment « exemplaire ».

« Faire des économies d'énergie, ça ne fait pas mal »



Andréa Spocker est une architecte autrichienne.

Andréa Spocker est une architecte autrichienne originaire de cette région exemplaire en matière de développement durable qu'est le Vorarlberg. La région n'a pas accompli le chemin en un claquement de doigts. « Le développement date des années 1950, avec la reconstruction d'après Guerre », explique-t-elle. Pour autant, cette reconstruction s'est faite avec un souci de l'économie d'énergie permanent qui fait qu'aujourd'hui les avancées semblent colossales. Chaque région d'Autriche a son propre code de

construction. Au Vorarlberg, « il est interdit de chauffer à l'électrique. L'installation d'une chaudière au fioul doit être argumentée et justifiée », explique l'architecte. La région vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2050. « C'est un but qui a été fixé en 2009. Aujourd'hui, tous les projets qui sont menés, que ce soit en construction ou en rénovation, doivent être conformes à cet objectif », explique encore Andréa Spocker. Résultat, le maximum requis pour le chauffage est 50 kWh/m² et par an. Pour rappel, 50 % des maisons françaises consomment plus de 240 kWh/m² et par an.

Le Vorarlberg compte 370 000 habitants environ. La région verse 125 millions d'euros par an de subventions pour remplir ses objectifs. Un montant qui induit 500 millions d'euros de travaux chaque année. Mais 50 kWh ne sont plus suffisants. Les bailleurs sociaux arrivent à sortir des programmes à 1800€ le m² malgré leurs contraintes. La construction passive dans leur cas est obligatoire. L'écoconstruction aussi (pas de PVC, pas de bois exotique, etc.) En exemple, un collège de la région, dans la ville

de Klaus. Il n'est chauffé que le lundi matin. Pour autant, la température ne passe pas en dessous de 20° de toute la semaine. Extrêmement performant, il a aussi un impact sur le comportement, d'après l'architecte. « Quand on parle avec le régisseur de l'établissement, il nous dit que les élèves sont plus respectueux, moins agressifs que dans d'autres établissements. C'est logique. Cet environnement respire l'intelligence du fait que le bâtiment a été très réfléchi. Comme quoi faire des économies d'énergie, ça ne fait pas de mal ».

La semaine prochaine

À l'occasion de la fête de l'énergie, le CPIE Haute Durance et son espace Info-Energie organisent lundi 28 novembre une "consultance" sur le bois-construction. Jérôme Voutier, architecte spécialiste du bois recevra le grand public entre 10h et 19h. À l'occasion d'un rendez-vous personnalisé, il répondra aux questions des particuliers et des entreprises, qu'elles soient d'ordre architecturale, technique, économique ou réglementaire. Renseignements à l'Espace Info Energie du CPIE (à la MJC) ou au 04 90 79 06 42.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Centre aquatique
Ouvert de 10h à 14h30 à 18h3
- Patinoire
Ouverte de 14h à 18h
- Bibliothèque m
63 Grande rue.
Ouverte de 10h à 14h30 à 18h3
- Bibliothèque de
Ouverte de 16h à 18h
- Bridge club
À l'ancienne éco
Prorel, tournis
régularité à 15h:
- ADSCB
Permanence de
18h30 à la MJC.
- Dépistage VIH
Dépistage gratuit
anonyme, sans F
16h30 à 18h30 à
hospitalier, servi
santé publique.
Tél. : 04 92 25 2:

À VENIR

- Association "Le
Briançonnais"
Répétitions de cl
danses traditionn
les vendredis de
19h, salle des
associations au t
du Briançonnais.
- Club de scrabble
À l'ancienne éco
Prorel, parties le
et vendredis de 1
16h30.
- Club des aînés c
ban
Assemblée génér
vendredi 25 nov
14 heures à l'anci
école du Prorel.
- Concert
Ensemble vocal
départemental
Panacéla, sous la
direction de Jear
Renaud Allix, san
décembre à 20h
chapelle des Pén
- Association des
des chemins de St
et de Rome
Permanence nov
décembre de 14h
à l'école du Pro
(bâtiment de l'ins
académique).

UTILE

- Le Dauphiné-Lib
Central Parc 2
Tél. : 04 92 21 03
Fax: 04 92 20 31
Courriel:
redaction@brianco
ledauphine.com
- Infos routes
Col du Lautaret
(RD 1091), col du
Montgenèvre (RN
Tél. : 04 92 24 44
- Urgences
Composer le 15.
- Pompiers
Composer le 18 ou
- Pharmacie de ga
Pharmacie du Par
avenue du 159è RI
Tél. : 04 92 21 00